

05.05.2014 - 08:10 Uhr

819 millions de francs pour la recherche fondamentale

Bern (ots) -

En 2013, le Fonds national suisse (FNS) a pu investir 819 millions de francs dans la recherche fondamentale, un record depuis sa fondation. Cela représente une augmentation de plus de 8 % par rapport à l'an dernier.

Comme l'indique le nouveau rapport annuel, le FNS a approuvé l'an dernier plus de 3400 projets de recherche, représentant un montant total de 819 millions de francs. Cela représente une augmentation de 64 millions de francs (soit + 8 %) par rapport à l'exercice précédent (2012 : 755 millions de francs). Les moyens supplémentaires ont été principalement affectés aux études cliniques à long terme, aux infrastructures de recherche et à l'encouragement de la relève.

Avec 40 % des subsides octroyés, la biologie et la médecine se taillent la part du lion, comme les années précédentes. Les mathématiques et sciences naturelles et de l'ingénieur ont quant à elles bénéficié de 33 % des moyens, alors que les sciences humaines et sociales en ont reçu 27 %.

Stabilisation du nombre de requêtes

En 2013, le FNS a engagé 416 millions de francs - soit plus de la moitié de ses ressources financières - dans son instrument principal, l'encouragement de projets. Cela permet à de nombreux scientifiques de développer de nouvelles idées. Entre 2005 et 2011, le nombre de requêtes concernant cet instrument a connu une hausse ininterrompue, atteignant au total 37 %. Ce nombre s'est ensuite stabilisé à un niveau élevé lors des deux derniers exercices.

Engagement pour la relève

En 2013, le FNS a soutenu en tout quelque 4500 doctorant-e-s et 2500 postdoctorant-e-s via des projets et des programmes. Dans le cadre de l'encouragement de carrières, il a en outre injecté 180 millions de francs pour encourager plus de 1100 chercheuses et chercheurs de la relève désireux de suivre une voie académique.

«Nous devons attirer les jeunes talents à s'engager dans la recherche et leur assurer de bonnes conditions générales», explique Martin Vetterli, président du Conseil national de la recherche. En 2013, le FNS a mis en oeuvre diverses mesures afin d'améliorer les conditions générales pour la relève scientifique en Suisse. En font partie les subsides de retour liés aux bourses d'études à l'étranger, les mesures affectées au soutien de la famille et la hausse de salaire de 7 % accordée aux doctorant-e-s.

«Le FNS peut se montrer très satisfait de l'année écoulée, mais il reste encore des améliorations à apporter, précisément aussi dans l'encouragement de la relève», conclut Martin Vetterli. Dans son prochain programme pluriannuel, que le FNS élabore actuellement, l'encouragement de la relève constituera donc une priorité.

Contact:

Fonds national suisse
Division Communication
Wildhainweg 3, Case postale 8232
CH-3001 Berne
tél.: +41 31 308 23 87
e-mail: com@fns.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100755402> abgerufen werden.